

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

écrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Chas. B. Anderson à Julia Ross; Louis H. Hoth à Alcida Tredday; Wm. C. Cramer à Ida M. Gardner; Chas. Keyworth à Marie Neagle; Paul V. Teihl à Justine B. Lacaze; Rich. Edmunds à Harriet Brooks; John Toes à Lillian Meilley; John Salinger à Eugénie Guidry.

NAISSANCES.

Mmes Noah Maestri, un garçon; Aug. E. Shaw Jr., une fille; A. A. Aitken, une fille; Geo. R. Siles, une fille; Hy C. Wiedersheim, une fille; E. A. Rudi, un garçon; W. Rybisel, un garçon; Jos Faust, une fille; S. A. Hughes, une fille; J. F. Jones, un garçon; H. A. O'Keefe, un garçon; Wm B. Tikker, un garçon; A. Pissideau, un garçon; Jos Jacques, un garçon; H. D. Angie, un garçon.

DECES.

Ellen Holland, 60 ans, Hôpital Touss; Amanda Forstall, 71 ans, St Martinville, La.; Delphin Violette, 81 ans, 723 Bourbon; Herman J. Hewick, 14 mois, 1638 Dublin; John Englander, 39 ans, 1138 Decatur; Rosa Olivero, 72 ans, 1926 Meiponce; J. C. Grissal, 48 ans, 1013 N. Yverré; John Grangell, 50 ans, 3906 Ferner; Veuve Geo. Dupré, 30 ans, 503 St-André; W. J. Nelson, 32 ans, Hôpital de Charité; Marie Larie, 64 ans, 1221 N. Rochambeau; Josephine Hardens, 28 ans, Hôpital des Pestiférés; Daisy Morgan, 7 mois, Asile de St-Vincent de Paul; Jules Young, 57 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes: Ida Lardenne, Wm Harvey, Jos. A. Trotot, Rudolph Pigeon. Demande d'émancipation: Wm F. Mysing. Spiro Xantho & Leopold Levy, réclamation de \$136. Melton & Stern Mfg Co. vs W. G. Tebaud Furniture & Realty Company, réclamation de \$452.75. Jules Bouchon vs Morgan La. & Texas R. R. & S. S. Co., action en dommages de \$15,000. Alfred Sidis vs Compagnie Générale Transatlantique, réclamation de \$230. H. Bunt vs Clarissa Smith, possession d'un local. Hy E. Gogreve vs Colleen Stockley, séparation de corps et de biens. Co-Operative Furniture Co. vs W. G. Tebaud, réclamation de \$403.39 sur un compte courant. Frank B. Timorrey vs Joseph Cryer, procès exécutif de \$350.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JOHN A. M. ADOOLE.

Comparaisons: Salvadoro Chitto, violation de l'acte 176 de 1908; Joe Mitchell, abandon du foyer conjugal; Oscar Ballio, Gabriel Ballio, usage d'opium; John Tobin, violation de l'acte 192 de 1898; Gustine Eichorn, blessure; Julia King, menace; Susie Lignor, larcin; Joe Laurader, violation de l'acte 132 de 1910; Delphine McDonald, Clara Moore, Bort Galloiero, actes de violence; Lee Montegut, actes de violence. Condamnations: Tony Davis, actes de violence, 30 jours de prison; Jake Williams, Messie Fard, larcin, 6 mois de prison.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ADJUDICATIONS.

Eugène Barousse à la Suburban Building and Loan Association, terrain, Congrès, Elmira, Bourgogne et Remparts, \$800. L'acquéreur à Henry F. Kothmann, même propriété, \$900. Gustave A. Liambias à Chas. A. Stair, deux terrains, East Park Place, Poplar, Hickory et une autre propriété, \$3,301. Héritiers d'Edwin T. Merrick et épouse, et Mme Geo. W. Race à Leon Fellman, terrain, Canal, Commun, Carondelet et Baronne \$116,500.00. Mme Leonce Leonhard à la Poydras Homestead Ass'n, terrain, Grande Rue St. Jean, Promenade Carondelet, ler, 2me, 3me et Espérance \$2,500. L'acquéreur à M. T. Edwin Ferrau. James Fisher à Louis W. Zoeller, 2 terrains, Industrie, Agriculture, Nouvelle Orléans et avenue Londres: terrain, Champs Elysées, Rochelave, Tonti et Français, \$900. Robert H. Marr à Suburban Bldg and Loan Ass'n, terrain, Claiborne, Japonica, Kentucky et Derbigny, \$325.

FAITS DIVERS.

LA POLITIQUE.

La politique ne chôme pas, et les gens qui y sont mêlés sont déjà sur les brèches, chacun dressant son plan de campagne. L'Hôtel St-Charles est celui que semblent préférer les candidats; c'est là qu'ils descendent tous et que les journalistes les vont "interviewer". M. Pujot est décidé à courir: comme sénateur contre le gouverneur Sanders. Ses amis le sont allés voir et lui apporter des nouvelles encourageantes. Le Dr Aswell était, lui aussi, au St-Charles hier, et lui aussi paraît très satisfait de la situation: il aspire à être gouverneur. Il a quitté la ville hier soir en affirmant qu'il soutiendrait la lutte jusqu'au bout, comptant sur l'appui des suffrages de ceux qui approuvent le programme politique qu'il a publié.

Candidature du col. R. G. Pleasant.

Le col. R. G. Pleasant a annoncé hier qu'il se présenterait aux prochaines élections, postulant le mandat d'Attorney-Général. A Ruston, le 4 juillet, il assistera à l'assemblée populaire qui aura lieu. Comme on le sait, M. Pleasant est sous-Attorney Général et ce sont les services qu'il a rendus et rend encore qu'il invoque comme titres aux suffrages des électeurs de l'Etat. Il est né en 1871 à Shiloh, La. Après avoir terminé ses études au Collège de Ruston, il suivit les cours de l'Université de l'Etat de la Louisiane, où en 1894 il reçut le degré de bachelier-ès-lettres. Il enseigna pendant deux ans dans la susdite université, puis étudia le droit à Harvard et à Yale. M. Pleasant, quand éclata la guerre hispano-américaine, s'engagea sous le drapeau étolité.

BASE BALL.

Atlanta, 8; New-Orleans, 3.

SANTAL MIDY CAPSULES SOULAGE EN 24 HEURES

Mort de Mlle Amanda Forstall

Mademoiselle Amanda Forstall, morte dimanche dernier, a été enterrée hier. Ce nom est celui d'une des familles les plus anciennes de la Louisiane, et celle qui vient de mourir le portait avec distinction. Mlle Amanda Forstall était la fille de M. L. E. Forstall, et la sœur de Mme Charles de Lassus et de M. George Forstall, morts tous trois depuis bien des années. Elle demeurait avec une nièce et des neveux, Mlle de Lassus et les messieurs de Lassus; elle était pour ces jeunes gens une force et un appui, car par sa tendresse, par son dévouement elle avait remplacé leur mère. Les témoignages de sympathie n'ont pas manqué à cette très honorée famille.

L'AFFAIRE DE LIBELLE.

Les procédures dans l'action en dommages intentée contre le journal "Times-Democrat" par M. James C. Henriques n'ont pas été entamées hier, comme il en avait été convenu, les témoins les plus importants du plaigant étant absents. M. Henriques voudrait que l'instruction de l'affaire fût renvoyée à la prochaine session de la Cour; mais les avocats du "Times-Democrat" s'y refusent alléguant qu'ils sont prêts à défendre leur client. Le juge Skidner a fixé l'instruction à jeudi de cette semaine; il est possible cependant qu'il faille la renvoyer à une date indéterminée.

Le Festival des Agents de Police.

Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, la fête qui a été donnée la Police hier soir par le Grand et le Petit Fraternité sera d'un rapport fructueux. Une foule énorme s'est rendue à la fête de bonne heure et y est restée jusqu'à sa clôture. Le terrain était décoré avec goût, et le soir son illumination ne laissait rien à désirer. A 3 heures, les dîners ont commencé et ont duré jusqu'à une heure très avancée de la nuit. La fête était sous la direction du Capt. Jno. Boyle, remplaçant le chef de la Sûreté; et tous les comités qui avaient des fonctions à remplir se sont acquittés de leurs tâches à la satisfaction générale. Notre corps de police est un des mieux organisés du pays; il compte des hommes d'un courage et d'un dévouement éprouvés. Le public en assistant nombreux à sa fête, lui a donné un témoignage de sympathique intérêt.

LE ERA CLUB.

Le "Era Club" mène une campagne active pour s'assurer du sentiment des prochains législateurs à l'égard du "suffrage des femmes"; il veut savoir qui en est partisan et qui en est adverse. Le club a envoyé hier à nombre de candidats déjà avoués une lettre circulaire leur demandant leur opinion sur le droit de vote que réclame la femme. Comme les femmes paient taxes et sont gouvernées, il est juste, disent-elles, qu'elles partagent les mêmes responsabilités que les hommes.

Condamnation de deux personnes de couleur.

Deux personnes de couleur, Della Banks et William Chalney ont été condamnées hier par le juge de la Troisième Cour de cité criminelle, à vingt dollars d'amende chacune, ou à trente jours d'incarcération. Les deux condamnés ont amené de Hammond une fille blanche de 17 ans, nommée Lillie Bardwell, et l'avaient sous leur surveillance. Della Banks a déclaré au juge que la fillette, qui est orpheline, avait manifesté le désir de venir à la Nouvelle-Orléans et qu'elle avait satisfait ce désir en l'y amenant. La fille qui est d'une simplicité très grande et d'une honnêteté parfaite, demeurait dans une famille très honorable de Hammond; elle est dans le moment au Couvent du Bon Pasteur attendant que les autorités décident de son sort.

Nouveaux citoyens américains.

Une soixantaine de demandes de naturalisation ont été favorablement accueillies hier, les auteurs étant pour la plupart: Italiens, Russes et Turcs et désireux tous prendre le serment d'allégeance et de délégité aux Etats-Unis. Le spectacle qu'offrait ces nouveaux naturalisés était en même temps qu'unique, original. Dans la cour du juge Foster et dans celle du juge Simmons on paraît beaucoup de langues étrangères, on y disait des choses abracadabrantes. Ainsi, un des nouveaux citoyens américains n'a pas fait un secret de ses idées sur certaines questions sociales et politiques. Il est partisan de la polygamie et ennemi du service d'ordre dans une ville. Beaucoup de femmes et pas de police, dit-il; on dirait l'utilité d'un tel citoyen, et ce que deviendrait la société et la famille si le quidam avait beaucoup de pareils.

Mort d'un musicien connu.

La mort de M. Cesar Grissal a causé en ville une vive surprise et de profonds regrets, car l'homme était généralement aimé et l'artiste très admiré. Grissal était un des meilleurs violoncellistes qui soient jamais venus à la Nouvelle-Orléans; il était Milanais, et dès sa plus tendre enfance il avait donné des preuves de ses dispositions et de son goût pour la musique. Sa mère devinant l'artiste qu'il serait un jour, confia son éducation musicale à des maîtres éminents. C'est dans un des grands théâtres de Milan qu'il débuta à l'orchestre, sous le célèbre Autontini, et plus tard il fit partie de l'orchestre du théâtre de Versailles. C'est alors que Tournier, le ténor dont on a conservé un si excellent souvenir ici, l'engagea à venir à la Nouvelle-Orléans. La santé du pauvre homme était délabée depuis quelque temps, et ce sont les soucis qui lui causait la maladie de son épouse qui aggravèrent son état et causèrent sa mort. Sa femme et trois enfants lui survivent.

QUE LE MOT 'CUTIGURA' SONNE BIEN A MON OREILLE. Guérit Mon Bébé d'un Eczéma Irritant. Torturant qui se déclare quand il avait 3 ou 4 semaines. Toutes Choses Imaginables Employées. 2 Savons et Une Boîte d'Onguent le Guérissent.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Successeur de JOHN BONNOT. 1108-1112 Rue Rd Remparts. PHONE 1866.

ARRETEZ. DES MAUX D'ESTOMAC. Aussitôt que vous observez que l'appétit diminue—la digestion s'affaiblit—les intestins se resserrent, prenez HOSTETTER'S STOMACH BITTERS.

Fête de St-Antoine de Padoue

La fête de St-Antoine de Padoue a été célébrée par la colonie italienne hier soir comme tous les ans. Les membres de la société se sont réunis à l'église de St-Antoine de Padoue à l'angle des rues Rempart et Conti et après le chant des vêpres, un magnifique feu d'artifice a été tiré en face du saint édifice. Ce matin à dix heures, une grand-messe sera chantée et après le service à l'église les membres de la société défilent dans les principales rues de la ville se rendant au local de la société, à l'angle des rues Jackson et Magasin, où des rafraichissements leur seront servis. Le comité de la fête est ainsi composé: F. Fazio, président; P. Juaglin, ex-officio; Joseph Fazio, P. Passalacqua, F. Vella, A. Fazio, G. Musacchia, F. Campisi, R. Rizzuto, G. Marchesi, P. Nacari.

Les exportations.

Les exportations de la Nouvelle-Orléans au mois de mai de cette année ont été les plus fortes depuis dix ans; en valeur elles s'élevaient à \$11,691,367, un excédent de \$480,528 sur les exportations de l'an dernier. Ces chiffres émanent du bureau du Percepteur des Impôts douaniers de notre ville, et indiquent que le commerce d'exportation et d'importation prend de l'importance.

DECES.

FORSTALL—Décédé dimanche, le 11 juin à 730 heures A. M. MARIE AMANDA FORSTALL, âgée de 71 ans, épouse de Mathilde Pisside, native de cette ville. L'enterrement a eu lieu lundi, le 12 juin, à 10 heures A. M., de la demeure de son neveu, Emile de Lassus, 1523 rue St-André.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. 623 RUE STE-ANNE. SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1948.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Successeur de JOHN BONNOT. 1108-1112 Rue Rd Remparts. PHONE 1866.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Successeur de JOHN BONNOT. 1108-1112 Rue Rd Remparts. PHONE 1866.

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS. LATEST MOTION PICTURES AND ENTERTAINERS. 5 AND 10 CENTS. CRESCENT THEATRE. 10 CENTS. ENTIRE CHANGE OF PROGRAM SUNDAY TUESDAY AND THURSDAY.

LYRIC. 6-Grands Actes-6. Excelsivement des Vues Magnifiques. Venez Quand il Vous Plaira. Restez Aussi Longtemps Que Vous Voulez.

FORT ESPAGNOL TOUS LES SOIRS. ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA PUENTE. WOODKALTON COMPANY. TABLEAUX NOUVAUX.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Steamer NEW GEMELIA. COMMENCER LE 30 AVRIL 1911. PARTIR DE MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisvillie et Madisonville à la date de la rue Canal.

EXCURSIONS. \$1.00 Aller et Retour \$1.00. Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pine-land Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houlitoville. Steamer LOUIS DOLIVE. A partir du 21 mai, le Steamer Louis Dolive partira de la Nouvelle-Orléans à l'arrivée des chars des rues Canal et Esplanade.

EXCURSIONS. \$1.00 Aller et Retour \$1.00. Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pine-land Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.

VAPEURS. LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France).

AVIS DE SUCCESSIONS. Nouvelle-Orléans-Havre direct, S. S. CALIFORNIE, 30 juin. Passage de Première Classe \$300.00. Passage d'Entrepont \$200.00.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de John George Strizain ger. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS—No 94, 050—Division A.

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS. LATEST MOTION PICTURES AND ENTERTAINERS. 5 AND 10 CENTS. CRESCENT THEATRE. 10 CENTS. ENTIRE CHANGE OF PROGRAM SUNDAY TUESDAY AND THURSDAY.

LYRIC. 6-Grands Actes-6. Excelsivement des Vues Magnifiques. Venez Quand il Vous Plaira. Restez Aussi Longtemps Que Vous Voulez.

FORT ESPAGNOL TOUS LES SOIRS. ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA PUENTE. WOODKALTON COMPANY. TABLEAUX NOUVAUX.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Steamer NEW GEMELIA. COMMENCER LE 30 AVRIL 1911. PARTIR DE MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisvillie et Madisonville à la date de la rue Canal.

EXCURSIONS. \$1.00 Aller et Retour \$1.00. Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pine-land Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houlitoville. Steamer LOUIS DOLIVE. A partir du 21 mai, le Steamer Louis Dolive partira de la Nouvelle-Orléans à l'arrivée des chars des rues Canal et Esplanade.

VAPEURS. LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France).

AVIS DE SUCCESSIONS. Nouvelle-Orléans-Havre direct, S. S. CALIFORNIE, 30 juin. Passage de Première Classe \$300.00. Passage d'Entrepont \$200.00.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de John George Strizain ger. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS—No 94, 050—Division A.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de John George Strizain ger. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS—No 94, 050—Division A.

Les limpides yeux d'azur se tournèrent avidement vers cette boîte. Qu'est-ce qu'il pouvait bien y avoir là-dedans? Il jouit un instant de sa curiosité, de sa convoitise, et enfin, souriant: —Une poupée? —Ah! Elle joligât les mains, extasiée. Et tout de suite: —Donne que je voie! La boîte ouverte, il fallut démailloter la nouvelle venue de ses multiples enveloppes de papier de soie. Enfin, la poupée se révéla superbe. — une vraie "Belle" plus grande encore, et plus belle que mademoiselle Zizi! —Oh! elle! elle! dit Lolie. Le vieux grelin la lui mit dans les mains, et voulait profiter de l'absorption de la petite dans la prise de possession de son jouet, pour s'esquiver à l'anglaise. Mais elle courut à lui, s'accrocha aux pans de sa redingote, comme l'autre jour, et comme l'autre jour aussi: — Emmène-moi? dit-oh! dit-oh! Le diable! Elle se tourna avec précaution l'air éteint, et, préemptivement, sans répondre à la touchante requête: —Je t'emmène de quel phabiller.

Lolie, déçue, retourna à sa poupée, en étouffant un soupir. Le lendemain matin, le Bélier vint, dès la première heure, sceller une grosse bonole de fer sous l'appentis, près de la grille. Et, dans l'après-midi, il revint amenant un chien qu'il enchaîna à cette bonole. Un matin, tenant du boule et du maistif, une bête énorme, trapue, aux pattes épaisses, la queue rognée ainsi que les oreilles, hideux, avec sa tête carrée, au museau écorché, tout en mâchoires, ses babines pendantes sur les côtés et se relevant sur le devant pour montrer les dents, ses petits yeux injectés de sang, au regard féroce. —Voilà, dit le Bélier à l'Ogresse, après avoir soigneusement boudé puis démuselé le dogue avec toutes sortes de précautions. Il répondit au nom de Platon. La conigne est de le laisser à l'attache, le jour, et de le lâcher la nuit. Seulement, jusqu'à ce qu'il ait appris à connaître, qu'il demandera au moins quatre ou cinq jours, tu feras bien, la mère, de ne pas y toucher, et même de ne pas l'approcher de plus près qu'un bout de sa chaîne en lui apportant sa nourriture, vu qu'il ne se général pas pour se tailler quelques biftecks supplémentaires dans ton fournement. Se tournant vers la petite qui s'était encore approchée par-

sement pour contempler le nouveau venu: —Toi, triffaille, t'as qu'à essayer encore de déplaquer, si t'as envie de te faire boulotter les abattis. T'as compris? —Pas peur, moi! fit-elle avec un sérieux impayable, et certes une sincérité exempte de forfanterie. Les bêtes étaient ses amies, et celles réputées les plus féroces le lui paraissaient à coup sûr, après l'expérience de ces quatre dernières jours, infiniment moins que les bipèdes à face humaine, comme le "voyou" et la "méchante vieille". —Les chiens, pensait-elle ça n'est pas plus méchant, par hasard, que les gros pensionnaires du Jardin des Plantes, là! Elle en avait assez vu et assez, des chiens! Il y a lèche les mains et le museau des petites filles, ça se met sur son derrière, et ça fait le beau avec un morceau de sucre sur le nez. Dementé, un moment, stupéfait de la réponse, vexé d'avoir raté son effet, le Bélier grimpa: —Ah! t'as pas peur? alors, attends voir? Il l'attrapa par le coin de sa jupe, et, l'enlevant à deux mains par la ceinture, la présente au dogue qui, dépayés, furieux, grondait sourdement. Le monstre, d'un bond qui tendit sa chaîne à la briser, se jeta sur la frêle créature, dérivatif à sa mauvaise humeur.

L'œil sanglant, la gencive baveuse, il était à ce point effrayant que, non seulement la petite se reprenait en un hurlement d'épouvante dans les bras du Bélier, mais que celui-ci lui-même se rejeta vivement en arrière, un peu pâle. —Hein! triompha-t-il avec un grognement de rire, en la repoussant à terre, l'espère, maintenant, que t'as changé d'avis? Tandis que les deux brutes s'éclaircissaient à qui mieux mieux, ravies de la stupide plaisanterie, la pauvre Lolie s'enfuyait éperdue, de toute la vitesse de ses jambes flagellantes. Sa grollette pouvait désormais dormir sur ses deux oreilles. A dater de l'entrée en fonction du chien, celle-ci ne devait point se faire faute de "s'esbigner" aux heures où elle supposait bien que ses exigeants patrons ne la surprendraient pas en train de manger la conigne. Elle s'enjoyait, elle aussi, dans sa prison, la vieille coquine, et quoique, en emmanéant, elle eût en soin de s'approvisionner de "dur" et d'abrutie, elle préférait, quand son "flot" ou son "gendre" venaient lui faire quelque visite ou quelque commission, aller déguster avec eux ses consommations favorites, dans un petit café, situé au carrefour voilé, et assez peu fréquenté pour que l'on n'y eût pas à redouter de lâcheuses recon-

Pas de danger à cela, laissez derrière elle un suppléant comme Platon. Le premier jour de la possession, et la matinée du lendemain, Lolie s'amusa follement avec sa nouvelle fille, qu'elle avait baptisée également Zizi pour ne point égarer l'autre. Mais le généreux donateur n'avait pas encore songé à tenir sa promesse, en envoyant de quoi habiller la poupée, et une "mère" se laisse vite d'une "fille" dénuée de trousseau. L'après-midi du second jour, Lolie en était à regretter ses pères. Or, plus moyen de songer à en reprendre la fabrication, la vieille boîte de petite pois qui lui servait de moule était restée sous le hangar usé par cet intrus de "Platon" — ainsi Lolie prononçait-elle le nom du chien. C'était bien ennuyeux! Outre que "Platon" ne permettait pas que l'on touchât à quoi que ce fut dans son domaine, l'accès du hangar avait été interdit par la grosse méchante femme, sous les menaces les plus terribles, — sans compter, bien entendu, le risque, autrement grave, d'être dévorée toute crue. Mais le fruit défendu exerce un attrait si vif sur ces petites personnes, que notre Lolie grilla d'aller rôder autour de "Platon", s'exécitant à elle-même son envie de désobéir, par la fallacieux prétexte de tâcher de ra-

voir son moule à pâtés. La grosse méchante femme était partie godailler avec le voyou et le grand type, et "Platon", si méchant chien qu'il fut, serait bien incapable de dénoncer l'infraction à la conigne. Avec ça, il était retenu au mur par une solide chaîne. En observant avec lui ses distances, ma foi on, pouvait tenter l'aventure. Allons-y donc! "Platon" gardé aux fers depuis quarante-huit heures, était de la plus exécrable humeur. De plus loin qu'il aperçut sa victime, il se leva en grondant, et, comme, après un arrêt d'intimidation, bravement elle continuait d'avancer, il hondit vers elle, tirant sur sa chaîne, de toute la vigueur de son oeu musculaire. Oh! l'quen effet, il avait l'air pas commode! Pourtant, peu à peu, Lolie se familiarisait avec la vue du molosse. Et, même, elle en venait à plaindre ce pauvre "Platon" qui, prisonnier comme elle, n'avait pas du moins, comme elle, la liberté de vagner dans le jardin. Un bon moment, elle, plantée, devant lui, tirant toujours sur sa chaîne pour essayer de l'atténué, ils demeurèrent ainsi en présence, s'étudiant mutuellement. Lolie réfléchissait.

DIVIDENDE.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, Le 10 juin 1911. Le premier dividende payé aux actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane est en cours de distribution. Les actionnaires sont priés de se rendre à la Banque des Citoyens de la Louisiane, 1108-1112 Rue Rd Remparts, pour recevoir leur dividende. Le dividende sera payé le mardi 13 juin 1911, au bureau des Liquidateurs à la Maison de Banque de la Citoyens Bank & Trust Co. of Louisiana.

AVIS SPECIAL.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE BRASSERIE JACKSON—Conformément à l'Article IV de la Charte de cette Compagnie, une élection de 9 Directeurs pour servir les deux années suivantes aura lieu au Bureau de la Compagnie, le mardi 21 juin 1911, à 10 h. A. M. à 5 P. M.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Martha Kirchberg. Votre dévoué William Denon. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS—No 94, 050—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à débiter dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte dudit défunt par Edward F. Kichen administrateur est défectueux, ou sur lequel il y a des objections, ou pour lesquelles il serait parvenu à honorer et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS O'CONNELL, Greffier—J. F. Walton, avocat. 8 juin—8 12 17.